

DEMANDE DE RÈGLEMENT DE PRESTATIONS

Incapacité de travail - Invalidité

Contrat OFFISSIMA

Adresse de correspondance

KLESIA
TSA 20202
69307 Lyon Cedex 07
T 01 71 39 15 15
Lundi au vendredi 9 h - 18 h
klesia.fr

Entreprise (raison sociale) : _____

Adresse : n° _____ rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° d'entreprise ¹ : _____ N° Siret : _____

N° de téléphone entreprise ou comptable : _____

Adresse email : _____

Nom et prénom : M. M^{me} _____

Né(e) le : _____

Adresse : n° _____ rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

n° de Séc. soc. ou d'un régime d'assurance obligatoire : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

CDI entré(e) le : _____

CDD du : _____ au _____

Est toujours présent(e) : OUI NON

Date de rupture du contrat de travail : _____ Motif : _____

Date de l'arrêt de travail : _____ Portabilité : OUI NON

Maladie Accident de travail Accident de trajet Accident de la vie privée ²

Maternité Paternité Cure thermale causé par un tiers oui non

Rechute ³ (dans ce cas, l'assuré devra obligatoirement nous adresser un certificat médical)

Date de reprise d'activité : _____ Mi-temps thérapeutique : OUI NON

Taux d'activité avant l'arrêt de travail : _____ % depuis le : _____

Coefficient : _____ depuis le : _____

ATTESTATION DE SALAIRES

Indiquer le **salaires perçus** au cours des **douze derniers mois** civils de pleine activité ⁴ précédant l'arrêt de travail, ainsi que les éléments variables :

1. Il s'agit du numéro figurant sur vos bordereaux de cotisations dans la rubrique « Référence facture ».

2. Joindre un certificat médical précisant les circonstances de l'accident.

3. Rechute : nouvel arrêt survenant moins de 2 mois après la fin du précédent et ayant pour cause la même affection.

4. Il s'agit d'un mois d'activité sans absence maladie. Les montants afférents aux régularisations Sécurité sociale ou organismes complémentaires ne doivent pas être retenus dans le montant brut du salaire.

5. KLESIA se réserve le droit de demander les bulletins de salaire.

	MONTANT BRUT	MONTANT NET
MONTANT TOTAL ⁵		

	SALAIRE MENSUEL D'EMBAUCHE BRUT	ÉLÉMENTS VARIABLES BRUTS effectivement perçus	SALAIRE MENSUEL D'EMBAUCHE NET	ÉLÉMENTS VARIABLES NETS effectivement perçus
Si l'assuré(e) a moins de 12 mois de présence, indiquer le salaires mensuel d'embauche				

Date : _____

MENTION OBLIGATOIRE
Cachet et signature de l'employeur*

JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR L'INDEMNISATION D'UN ARRÊT DE TRAVAIL

Dans tous les cas

- Déclaration de l'arrêt de travail : fournir les informations figurant sur la demande de règlement de prestations.
- Adresser les bordereaux de Sécurité sociale (format papier, électronique ou Noémie), à partir du début de l'arrêt de travail.
- Fournir le RIB du destinataire du paiement (employeur ou assuré).

CAS PARTICULIERS	JUSTIFICATIFS COMPLÉMENTAIRES
Rechute (nouvel arrêt survenant moins de 2 mois après la fin du précédent et ayant pour cause la même affection)	<input type="checkbox"/> Certificat médical attestant de la rechute (en l'absence de précision sur l'existence d'une rechute, c'est la prestation la moins favorable qui sera appliquée)
Reprise d'activité à temps partiel pour raison médicale (mi-temps thérapeutique)	<input type="checkbox"/> Attestation de l'employeur mentionnant mois par mois, le salaire brut correspondant à l'activité à temps partiel (mi-temps thérapeutique) et celui qui aurait été versé en cas de travail à temps plein
Existence d'allocations Pôle emploi ou autre organisme	<input type="checkbox"/> Attestation de versement des allocations Pôle emploi
Employeurs multiples	<input type="checkbox"/> Photocopie de l'attestation de salaire pour le paiement des indemnités journalières (CERFA N° 11135*03)
Rupture de contrat de travail	<input type="checkbox"/> Photocopie du certificat de travail précisant la date à laquelle a eu lieu la rupture, cette date devant tenir compte éventuellement des congés payés et préavis <input type="checkbox"/> Relevé d'identité bancaire de l'assuré <input type="checkbox"/> Relevé de situation délivrés par Pôle emploi ou attestation de non perception de prestations de Pôle emploi <input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur de résidence fiscale à l'étranger si vous résidez fiscalement hors France et DOM
Invalidité	<input type="checkbox"/> Photocopie de la notification de la pension d'invalidité par la Sécurité sociale ou de la rente d'accident du travail <input type="checkbox"/> Justificatif du versement de la pension d'invalidité ainsi que l'attestation sur l'honneur de non reprise d'activité et de non perception d'un autre revenu <input type="checkbox"/> En cas de reprise d'activité partielle : attestation de salaire réellement versé et celui qui aurait été versé pour une activité à temps plein <input type="checkbox"/> En cas de rupture du contrat de travail : le relevé d'identité bancaire de l'assuré et l'avis d'imposition <input type="checkbox"/> Les attestations de versement des allocations de pôle emploi ou de tout autre organisme ou l'attestation sur l'honneur de non perception <input type="checkbox"/> Les attestations de versement des allocations de pôle emploi ou de tout autre organisme ou l'attestation sur l'honneur de non perception <input type="checkbox"/> Une copie recto verso de la carte d'identité en cours de validité
Maladie de Longue Durée (Article L293)	<input type="checkbox"/> Photocopie de la notification de la décision délivrée par la Sécurité Sociale.

KLESIA se réserve le droit de réclamer toute pièce complémentaire permettant d'instruire le dossier.